



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° du Projet : P176396/P180987
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI « PAFEN »


Intitulé du projet	PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI « PAFEN »
SUR FINANCEMENT IDA :	E0930-BI/E2820-BI
N° du Projet :	P176396/P180987

TERMES DE REFERENCE :

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT ARCHITECTE PRINCIPAL DU SYSTÈME D'INFORMATION (APSI) POUR LE PROGRAMME D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE NATIONALE



Mai 2026

 Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14

 info@pafen.gov.bi

 pafen.gov.bi

 PafenBurundi

 PafenBurundi



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° du Projet : P176396/P180987
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

Ministère	MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
Projet	PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
Activité N° BI-PAFEN-PIU-2.1.1.9_1-CS-INDV	RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT ARCHITECTE PRINCIPAL DU SYSTÈME D'INFORMATION (APSI) POUR LE PROGRAMME D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE NATIONALE
Bénéficiaire	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MIDCSP)

I. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Burundi a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le « Projet d'Appui aux Fondations de l'Économie Numérique » (PAFEN) d'un montant total de 92 millions de dollars américains. Il est prévu qu'une partie des ressources soit utilisée pour financer le recrutement d'un **Consultant chargé d'appuyer le MIDCSP dans la conduite du Programme Identité Numérique Nationale**.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. Objectif et description du projet PAFEN

L'objectif de développement du PAFEN est d'accroître l'accès à Internet haut débit, en particulier pour les communautés mal desservies, et améliorer la capacité du Gouvernement à gérer ses dépenses plus efficacement et fournir des services publics par voie numérique, ce qui contribuera à jeter les bases d'un développement accéléré de l'économie numérique du Burundi.

Le projet cherchera à créer un gouvernement numériquement actif en finançant des facilitateurs numériques transversaux qui peuvent stimuler la capacité de prestation de services publics numériques par le biais de cadres de gouvernance partagés, d'une infrastructure numérique à faible consommation énergétique et résiliente, et de plateformes publiques numériques, et ainsi soutenir l'instauration progressive des services électroniques transactionnels et une plus grande utilisation des technologies numériques par le gouvernement.

Le Projet comprend 4 composantes ci-après :

- **Composante 1** : Accès et inclusion numériques :
 - Sous-composante 1.1 : Environnement favorable au développement du marché du haut débit et à l'accès aux services numériques
 - Sous-composante 1.2 : Accès à la connectivité locale
 - Sous-composante 1.3 : Facilitateurs d'accès local et d'inclusion numérique
- **Composante 2** : Facilitateurs de la prestation de services publics numériques :



- Sous-composante 2.1 : Cadres institutionnels, juridiques, de gouvernance et technologiques pour les services numériques
- Sous-composante 2.2 : Infrastructure et plates-formes gouvernementales numériques partagées et capacités de l'administration publique
- Sous-composante 2.3 : Digitalisation de certains services et de cas d'utilisation phares
- Sous-composante 2.4 : Modernisation des principaux processus de Gestion des Finances Publiques (GFP)
- **Composante 3** : Coordination institutionnelle et gestion du projet
- **Composante 4** : Composante de réponse d'urgence

Le projet est administré par une unité de gestion du projet (UGP) au Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC).

2. CONTEXTE ACTUEL DE L'IDENTIFICATION (ID) AU BURUNDI

Le gouvernement (GdB) vise à étendre et à améliorer les services publics accessibles aux citoyens grâce à la digitalisation. Bien que le GdB ait développé une présence en ligne émergente, elle se limite principalement à de simples sites web d'information à sens unique, plutôt qu'à des services électroniques transactionnels. La plupart des services proposés reposent toujours sur des processus papier qui obligent les utilisateurs à accéder physiquement aux services. Cela comprend l'enregistrement civil (EC) et l'identification (ID), qui est géré à un niveau décentralisé. De plus, peu de systèmes déployés sont basés sur des normes, des services et une infrastructure partagée, ce qui limite leur capacité à être intégrés et à partager des données. Il existe donc de nombreuses possibilités d'améliorer l'efficacité et la qualité des services publics fréquemment demandés grâce à la réingénierie des processus et à la numérisation.

Les systèmes d'identification de base au Burundi (c'est-à-dire l'état civil et le système national d'identification) ont atteint une couverture relativement élevée. Cependant, les processus et la gestion des données restent basés sur le papier, ce qui limite l'utilisation efficace du système pour la prestation de services dans les secteurs public et privé. L'introduction d'un système d'ID moderne et digitalisé avec la capacité de fournir des informations d'identification fiables et vérifiables à tous les résidents du pays pourrait également apporter des avantages significatifs en termes d'inclusion financière et d'intégrité du secteur financier, une prestation plus efficace des programmes d'assistance sociale et des paiements du gouvernement aux citoyens au sens large, et en permettant l'introduction (progressive) de l'identification numérique pour la prestation de services en ligne à distance.

Dans le cadre du Plan national de développement 2018-2027, le Gouvernement a accordé une priorité particulière à la réforme de l'état civil afin de renforcer la gouvernance. Financée par le PNUD en 2021, une nouvelle stratégie et un schéma directeur ont été élaborés autour de trois piliers : la digitalisation des services, la révision du cadre juridique et la maîtrise démographique. Ce plan prévoit la création d'un fichier central national de l'état civil intégrant les missions diplomatiques, d'un fichier national d'identification biométrique, ainsi que l'interopérabilité avec les systèmes interagissant avec l'état civil pour sécuriser l'accès aux données. Un projet pilote PNUD mené dans 11 communes a permis la digitalisation de la gestion des faits d'état civil (actes de naissance, mariage, etc.) et l'introduction de la carte



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° du Projet : P176396/P180987
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

biométrique. Cependant, ces réformes n'ont ni précisé la vision et la stratégie relatives à l'identification des personnes, ni évoqué la mise en place d'un système d'identification numérique. Par ailleurs, les cartes biométriques pilotes produites ne comportent pas de numéro d'identification unique validé au niveau national. Un projet pilote financé par le PNUD vise à numériser le système d'état civil, produire des cartes biométriques et créer un registre national de l'état civil.

Le gouvernement a fait du développement du système d'identification du Burundi une priorité absolue et se concentre sur le développement de la carte nationale d'identification biométrique (CNIB), et aimerait développer le système sous-jacent. Un projet de décret sur l'identification a été élaboré et est en cours d'examen au sein et à l'extérieur du gouvernement. De même, le gouvernement est en train de créer un comité interministériel chargé de développer une vision commune et de coordonner le processus de développement de l'identification dans le pays.

Une étude complémentaire destinée à évaluer l'Ecosystème d'Identification d'Etat Civil, réalisée dans le cadre du PAFEN, a recommandé de capitaliser sur l'acquis des initiatives en cours et, pour ce faire, proposé une feuille de route pour le développement du système d'identification digne de son nom.

La mise en œuvre des recommandations formulées passe notamment par la constitution d'une équipe projet constituée d'experts métiers et de techniciens, dont le rôle sera de conduire et de gérer tout le processus de mise en place du programme d'identification numérique.

Dans un premier temps, et en attendant le recrutement des membres de cette équipe projet par le MIDCSP, il a été jugé urgent de recruter deux experts à profils technico-managériaux pour constituer le noyau de ladite équipe, notamment, un **Expert Chef de Projet** et un **Expert Architecte Principal de Systèmes d'Information (APSI)**.

La présente mission, s'inscrit précisément dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité 2.1.19 « **AT - Recrutement de 2 experts pour appuyer le MIDCSP dans la conduite de la digitalisation** » inscrite au PTBA 2024-2025 en faveur du MIDCSP.

III. MISSION ET TACHES DE L'EXPERT ARCHITECTE PRINCIPAL DU SYSTEME D'INFORMATION POUR LE PROGRAMME IDENTITE NUMERIQUE NATIONALE

Placé sous l'autorité du Chef Projet du Programme, l'**architecte principal du système d'information (APSI)** pour un **programme d'identité numérique national** est responsable de l'ensemble des systèmes informatiques sous tendant le programme. Il est notamment garant de l'adéquation par rapport aux besoins métier et fonctionnels, de la protection, et de la performance. Durant la phase d'implémentation, il sera en chargé de la préparation des termes de références pour l'ensemble des systèmes NTIC (*front-end* et *back-end*).

Il est également responsable de la conception, de la mise en œuvre et de l'évolution de l'architecture technique qui soutient l'identité numérique à l'échelle d'un pays. L'architecte principal assure que l'infrastructure, les technologies et les processus interagissent de manière cohérente, sécurisée et évolutive.



A ce titre il doit exécuter les tâches non limitatives suivantes :

1. **Conception de l'architecture technique :**

- **Élaborer l'architecture globale du système** d'identité numérique national, en intégrant tous les composants nécessaires, tels que les bases de données sécurisées, les systèmes d'authentification (biométrie, documents attestant de l'identité, authentification multi-facteurs, etc.), et les interfaces avec les services publics.
- Garantir que l'architecture respecte les **principes de sécurité**, d'**interopérabilité**, de **scalabilité** et de **résilience** tout en répondant aux exigences des parties prenantes gouvernementales et des citoyens.

2. **Choix technologiques et normes :**

- Sélectionner les **technologies** les plus adaptées au programme, en tenant compte des évolutions technologiques, des coûts, de la conformité aux normes de sécurité (par exemple, la norme ISO 27001 pour la sécurité des informations).
- S'assurer que l'architecture respecte les **normes de souveraineté des données** et les **réglementations en matière de protection des données personnelles** (comme le RGPD pour les pays européens).
- Concevoir des **protocoles de communication** sécurisés entre les différents acteurs et systèmes impliqués dans l'identité numérique (administrations publiques, entreprises privées, partenaires internationaux).
- S'assurer que l'architecture intègre des solutions résilientes hors ligne (offline-first) et légères en bande passante.

3. **Sécurité de l'architecture :**

- Définir les **politiques de sécurité** et les mécanismes de protection des données personnelles, garantissant que les informations sensibles (identité, biométrie, etc.) sont correctement protégées.
- Mettre en place des stratégies de **prévention des fraudes** et d'**authentification forte**, et définir les **contrôles d'accès** en fonction des rôles et des niveaux d'autorisation.
- Superviser l'implémentation de technologies de cryptographie, de gestion des clés et d'autres mesures pour garantir la confidentialité et l'intégrité des données.

4. **Interconnexion et interopérabilité :**

- S'assurer que l'architecture du SI est **interopérable** avec les autres systèmes nationaux (e-santé, e-gouvernement, e-banking, etc.), ainsi que les standards internationaux.
- Concevoir des interfaces de communication avec les **partenaires externes** et les **parties prenantes** pour garantir une adoption fluide de l'identité numérique à l'échelle nationale.

5. **Gouvernance de l'architecture :**

- Mettre en place une **gouvernance de l'architecture**, en collaborant étroitement avec les responsables de la sécurité, de la gestion des données et des opérations pour garantir la conformité et l'alignement stratégique avec les objectifs du programme.



- Superviser le respect des **standards architecturaux** et des **bonnes pratiques** dans la mise en œuvre et la gestion du SI.
6. **Gestion des risques et évolutivité :**
- Identifier les **risques technologiques** liés à l'architecture et proposer des mesures pour les atténuer, notamment en termes de sécurité, de scalabilité, de continuité de service et de gestion des incidents.
 - Concevoir une architecture **évolutive**, capable de s'adapter aux futures exigences, aux nouvelles technologies et aux changements dans la réglementation.
7. **Collaboration et leadership :**
- **Travailler en étroite collaboration** avec les équipes de développement, les chefs de projet, les experts en sécurité, ainsi que les responsables des autres systèmes nationaux (e-santé, e-gouvernement, etc.) pour garantir la cohésion de l'architecture.
 - Fournir un **leadership technique** aux équipes de développement et guider la mise en œuvre de l'architecture avec des **meilleures pratiques** et des solutions innovantes.
 - Renforcer les capacités des parties prenantes nationales (formation des agents techniques du SETIC et du MIDCSP) avec des livrables dédiés à cet effet.
8. **Veille technologique et innovation :**
- Réaliser une veille technologique continue pour identifier les nouvelles solutions, tendances et innovations susceptibles d'améliorer le système d'identité numérique national.
 - Evaluer l'impact de ces nouvelles technologies et en étudier l'intégration dans l'architecture globale du système.

IV. LIVRAISONS ET ECHEANCE DE PAIEMENT

La durée totale du contrat sera égale au temps restant pour le projet s'achevant le **30/8/2028, comptée à partir de la date de signature dudit contrat**, ou durant toute autre période dont les parties pourraient ultérieurement convenir par écrit. Toutefois, une évaluation de la performance sera effectuée annuellement avec possibilité de non-renouvellement du contrat si les prestations sont jugées insatisfaisantes par le MIDCSP et l'UGP en concertation avec la Banque mondiale.

Le démarrage de la mission est prévu au mois de Juillet 2026.

Durant son contrat, le consultant sera appelé à produire un certain nombre de rapports correspondant essentiellement à l'atteinte de jalons spécifiques dans la mise en œuvre du système et notamment, sans s'y limiter, les principaux livrables repris dans le tableau ci-dessous :



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
 MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
 SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
 PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
 N° du Projet : P176396/P180987
 DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

Délais	Livrables		Montant du contrat
Signature du contrat + 4 Mois	Phase 1 : Conception initiale	- Document d'architecture globale - Schéma d'interopérabilité - Matrice des exigences	15%
Signature du contrat + 6 Mois	Phase 2 : Spécifications détaillées	- Spécifications techniques détaillées - Protocoles de communication sécurisés - Politique de sécurité & cryptographie - Plan d'interconnexion	20%
Signature du contrat + 9 Mois	Phase 3 : Validation & Gouvernance	- Modèle de gouvernance d'architecture - Rapport d'audit de conformité - Plan de continuité & résilience - Prototype d'authentification forte	20%
Signature du contrat + 12 Mois	Phase 4 : Accompagnement mise en œuvre	- Suivi de développement - Intégration avec systèmes nationaux - Tests d'interopérabilité & scalabilité - Formation des équipes techniques	25%
Signature du contrat + 15 Mois	Phase 5 : Livraison finale & Transfert	- Architecture finale validée & documentée - Plan d'évolution à 5 ans - Rapport de veille technologique - Clôture du transfert de compétences	20%

V. PROFIL ET QUALIFICATIONS DE L'ARCHITECTE PRINCIPAL DU SYSTÈME D'INFORMATION (APSI)

L'architecte principal du système d'information pour un programme d'identité numérique national doit posséder une forte capacité d'adaptation, une expertise technique avancée et un sens aigu de la gestion des risques et des enjeux sociétaux. Les candidats à ce poste devront répondre au profil suivant :

1. Formation et expérience :

- **Formation** : Un diplôme de licence en informatique, en ingénierie des systèmes d'information, en cybersécurité ou dans un domaine similaire est généralement requis.
- **Expérience** : Une expérience d'au moins au moins cinq ans d'expérience, avec une expérience avérée dans des projets d'identité numérique en Afrique.
- Une expertise dans l'architecture des systèmes d'identité numérique et des technologies de sécurité sera un atout.
- **Certifications** : Des certifications telles que TOGAF, ISO 27001, CISSP (Certified Information Systems Security Professional), ou CCSP (Certified Cloud Security Professional) constituent un atout.

2. Compétences requises

- Expertise technique avancée : Une connaissance approfondie des systèmes d'information.



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° du Projet : P176396/P180987
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

- Sécurité informatique : Bonne compréhension des mécanismes cryptographiques appliqués aux architectures critiques et des normes de sécurité internationales.
- Architecture d'entreprise : Connaissance de modèles d'architecture d'entreprise et capacité à structurer un système d'information selon des référentiels tels que TOGAF ou Zachman (certification non exigée), serait un atout
- Connaissance des standards et normes : Une maîtrise des standards de gouvernance et des technologies comme OIDC (OpenID Connect), SAML, LDAP, serait un atout.
- Connaissance des normes de protection des données comme le RGPD sera un atout.
- Gestion des risques : Capacité à identifier et à évaluer les risques techniques et à proposer des solutions adaptées.
- Compétences interpersonnelles : Capacité à travailler en collaboration avec diverses équipes techniques et non techniques, et à communiquer efficacement les choix architecturaux à différents niveaux de l'organisation.
- Compétences en communication :
 - Capacité à communiquer efficacement avec des publics variés, incluant les responsables politiques, les experts techniques et les citoyens.
 - Maîtrise du kirundi, de l'anglais et du français.
- Les compétences suivantes constitueraient un plus : identité numérique (standards, architectures), sécurité informatique (concepts), technologies biométriques, développement et gestion de produits NTIC.

VI. CRITÈRES DE PERFORMANCE

L'efficacité et les performances de l'expert Architecte Principal de Systèmes d'Information (APSI) seront mesurées en fonction de son apport effectif sur la conduite du Programme de mise en oeuvre du Système d'Identification Numérique National.

VII. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- ✓ Une lettre de motivation ;
- ✓ Un curriculum vitae ;

En cas de nécessité, des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle pourraient être demandés.

VIII. CONDITIONS D'EMPLOI

L'expert l'architecte principal du système d'information (APSI) Numérique National sera un Consultant individuel rattaché au MIDCSP :

- C'est un poste de Consultant individuel exclusif, à temps plein ;



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° du Projet : P176396/P180987
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

- Le Consultant individuel est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

IX. METHODE ET PROCEDURE DE SELECTION

Le recrutement se fera *selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de la Banque mondiale en matière de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Septembre 2025 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.*



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° du Projet : P176396/P180987
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

MODÈLE DE CURRICULUM VITAE (CV)

Poste : _____

Nom du candidat : _____

Profession : _____

Date de naissance : _____

Nationalité : _____

Nombre d'années d'expérience : _____

Attributions spécifiques actuelles du candidat ou dernières fonctions exercées :

Principales qualifications :

[En une demi-page maximum, donner un aperçu des aspects de la formation et de l'expérience du candidat les plus utiles à ses attributions au regard du poste pour lequel il s'est porté candidat.]

Formation :

[En un quart de page maximum, résumer les études universitaires et autres études spécialisées du candidat, en indiquant les noms et adresses des écoles ou universités fréquentées, avec les dates de fréquentation, ainsi que les diplômes obtenus.]

Expérience professionnelle :

[En deux pages au maximum, dresser la liste des emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études par ordre chronologique inverse, en commençant par son poste actuel. Pour chacun, indiquer les dates, nom de l'employeur, titre du poste occupé et lieu de travail. Pour les dix dernières années, préciser en outre le type d'activité exercée et, le cas échéant, le nom de clients ou employeurs susceptibles de fournir des références. Pour les candidats ayant eu à prêter des services comme consultant, il conviendra de spécifier les fonctions exercées comme consultant en indiquant le titre de la mission ou du mandat, la date de la mission et le nom et les références de la personne ou de l'institution ayant commandé la mission]

Langues :

[Indiquer, pour chacune, le niveau de connaissance : médiocre/moyen/ bon/excellent, en ce qui concerne la langue lue/écrite/ parlée.]



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° du Projet : P176396/P180987
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

_____ Date : _____

[Signature du candidat]

Jour/mois/année

Nom du candidat : _____



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kirembe et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi